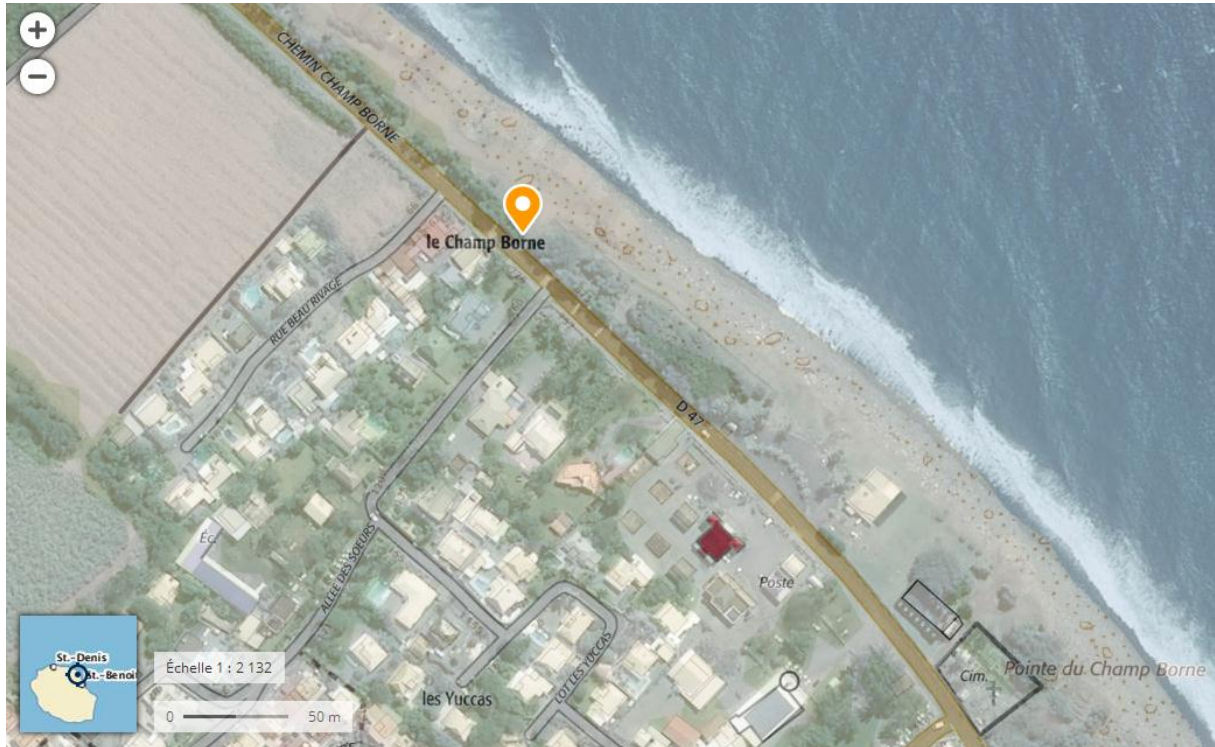


## **NOTE D'INFORMATION : FERMETURE DU SITE D'ACCUEIL DE DECHETS ET MATERIAUX INERTES DE CHAMP BORNE**

Le site de déversement de matériaux rocheux et terreux de CHAMP BORNE, situé sur le territoire de la commune de Saint-André, a été définitivement fermé par arrêté préfectoral n°2018-918 du 29 mai 2018.

Ce site est situé à l'adresse suivante : 726, chemin Champ Borne – 97 440 - Saint-André.



**Carte de situation du site de Champ Borne (Saint-André), Source : Géoportail**



**Entrée du site de Champ Borne depuis la route départementale 47 (Saint-André)**

Pour la gestion de vos déchets inertes (terres et matériaux non pollués, déblais rocheux, bétons sans ferrailles...) dans le secteur EST de l'île, nous vous invitons à vous rapprocher des installations suivantes :

- **Carrière HOLCIM "Canabady"** : lieu-dit Ma Pensée à Bras Panon. L'interlocuteur pour les conditions d'admission des déchets est M. Ludovic Techer, 06 92 65 04 91.

- **Carrière SAM PEROT "Les Orangers"** : lieu dit les Orangers, 97437 Saint Benoit ; 02 62 47 00 37;

- **Carrière Granulat de l'EST (M. DONTENVILLE)** : 8, chemin BARBIER 97412 Bras-Panon ; 0692 00 79 48.

**Veillez prendre contact avec ces installations pour les modalités d'acceptation.**

Pour rappel, la traçabilité des déchets est une obligation ; chaque apport doit être accompagné d'un document précisant le lieu de production, la quantité de déchets, la nature et la signature du producteur.

Outils recensant les installations de gestion des déchets du BTP de l'île :

Vous pouvez également vous référer à l'application « **Déchets BTP** » de la FFB : <http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr/> ou encore au « **MEMENTO pour la gestion des déchets du BTP à l'usage des professionnels de la construction** » de la CER BTP.